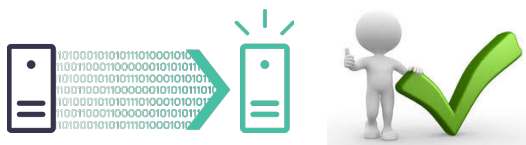


# Information suite à la migration du serveur EPS-Crissier

La migration du serveur s'est déroulée correctement. La quasi-totalité des ordinateurs des bâtiments de Marcolet, la Vernie, la Carrière et la Romanellaz est désormais reliée au nouveau serveur.



## ACTIVEZ votre compte EDU-VD



<https://wiki.edu-vd.ch/xwiki/wiki/wikipublique/view/FAQ/>

Si votre compte est déjà activé, changez simplement votre mot de passe sur le site du CIPEO en cas de besoin

## Où sont vos anciennes données de votre session distante?

Les données de votre session sont toutes transférées dans un dossier sauvegarde de votre compte EDU-VD.



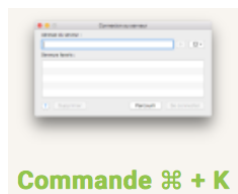
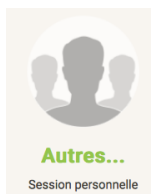
<https://wiki.edu-vd.ch/xwiki/wiki/wikipublique/view/Connexion%20au%20serveur/>

Depuis l'école

Depuis la maison

ordinateur de l'école

vos portables  
ou poste + 7ans



[nd503780.edu-vd.ctip.ch](https://nd503780.edu-vd.ctip.ch)

<https://home.edu-vd.ch>

MERCI de trier un peu vos données et de faire un peu de place, car certains d'entre vous possèdent jusqu'à 70 Go de données.



## Assurez-vous d'avoir tous vos mots de passe

Voici les liens vous permettant de retrouver vos mots de passe:

**educanet<sup>2</sup>.ch** <https://www.educanet2.ch/ww3ee/18171908.php?sid=90668989011376845753056415641430>



<https://secure.school-manager.ch/epsrissier/fr/manager/passwordRecover.html>



<https://www.portail.vd.ch/iam/selfservice/n/accueil>

**EDU-VD**

<https://xwiki.ctip.ch/xwiki/wiki/wikipublique/view/FAQ/Mot%20de%20passe%20perdu/>



La connexion au wifi de l'école s'effectue avec votre identifiant EDU-VD

Responsable informatique

Russ Florian

[mitic@educrissier.ch](mailto:mitic@educrissier.ch)

## Être prêt pour la rentrée

### Les maîtres enseignantes dans les degrés 1 à 6

Les changements opérés par le CIPEO vous offrent une nouvelle possibilité de stockage accessible depuis chez vous et un espace de partage avec vos collègues. Je vous suggère donc, selon vos besoins, de lire la documentation du CIPEO (<https://wiki.edu-vd.ch/xwiki/wiki/wikipublique/view/Main/>) afin d'être capable de :

- activer compte EDU-VD (si cela n'est pas encore fait)
- accéder à toutes les plates-formes : Educenet2, NEO, SchoolManager, EDU-VD (session et Wifi)
- vous connecter à votre EDU-VD sur un poste pédagogique
- vous connecter à votre compte EDU-VD depuis la maison
- d'échanger des documents avec vos collègues sur « **partage\_enseignants** »

### Les maîtres enseignantes dans les degrés 7 à11

Pour vous permettre d' être l'aise à la rentrée je vous recommande fortement de lire la documentation du CIPEO (<https://wiki.edu-vd.ch/xwiki/wiki/wikipublique/view/Main/>) afin d'être capable de :

- activer compte EDU-VD (si cela n'est pas encore fait)
- activer accéder à toutes les plates-formes : Educenet2, NEO, SchoolManager, EDU-VD (session et Wifi)
- différencier une session sur l'ordinateur et votre compte EDU-VD
- vous connecter à votre EDU-VD sur un poste pédagogique
- vous connecter à votre compte EDU-VD depuis la maison
- d'échanger des documents avec vos collègues sur « **partage\_enseignants** »
- d'échanger des documents avec vos collègues sur « **partage\_élèves** »
- d'utiliser « **documents à rendre** » et « **documents à prendre** » avec vos élèves
- d'utiliser un autre logiciel qu'iTunes pour jouer vos pistes audio ou video
- activer les comptes EDU-VD avec vos élèves



## Vous n'êtes pas très à l'aise ces changements ?

Inscrivez-vous pour la formation du mercredi 22 août 2018 13h30 – 15h00

**Formulaire d'inscription :** <http://www.educrissier.ch/formulaires/view.php?id=12723>

Durant cette formation j'aborderai l'ensemble de points cités ci-dessus. J'expliquerai les différences entre l'ancien et le nouveau système. Je pointerai es changements de pratique requis et les pièges à éviter.

Afin de prolonger la partie pratique, cette séance sera suivie d'une permanence qui vous permettra d'aborder toutes vos questions liées à l'utilisation de l'outil numérique.



**Si vous ne désirez pas suivre cette formation cela implique que vous vous formez avec l'aide en ligne. Selon les besoins cette formation sera reconduite au mois octobre.**

